l'Amérique Britannique du Nord nous sont envoyés d'Angleterre. Notre gouverneur, sous le régime actuel, n'est responsable ni au peuple ni à la chambre; il dépend entièrement du gouvernement anglais auquel il est responsable. Sous le système proposé, les lieutenants-gouverneurs seront nommés par le geuvernement central auquel ils seront nécessairement responsables de leurs actes. Or, dans ce gouvernement, nous aurons plus d'une voix, nous y serons représentés par nos ministres, qui scront là pour faire condamner toute emplétation ou tout acte arbitraire que pourrait se permettre un licutenant-gouverneur. Si le gouvernement central refusait de nous rendre cette justice et persistait à ne pas rappeler tel lieutenant-gouverneur qui aurait ainsi forfait à ses devoirs vis-à vis de la population qu'il gouvernerait, nous aurious nos 65 représentants pour protester et voter au besoin contre un gouvernement qui oserait agir ainsi. Nous aurons, sous ce rapport, de bien plus grandes garanties qu'aujourd'hui; o'est là véritablement un privilége nouveau que nous avons obtenu, puisque le peuple se trouve avoir une voix dans ces nominations par le fait que nous aurons nos ministres responsables dans le gouvernement central, lesquels secont soutenus et appuyés par les députés de notre section. A propos de la nomination des lieutenants-gouverneurs, l'hon. député d'Hochelaga a ciu devoir faire une charge à fond contre le parti conservateur. Il a dit que ce parti cherchait constamment à diminuer les priviléges et les libertés du peuple, tandis que le porti libéral s'efforçait d'étendre et d'assurer ces mêmes libertés! Eh bien! M. le Président, je crois que le peuple comprend ses intérêts aussi bien que l'hon, député d'Hochelaga, et qu'il ne nous fera pas de reproches de ce que nous lui donnons une constitution qui a pour but de sauvegarder ses droits locaux et généraux b ancoup mieux que le système actuel. En attaquant ainsi le parti conservateur, l'hon. député d'Hochelaga n'a pas manqué aussi de faire une légère insinuation contre les délégués à la conférence. Il dit on effet:-

"L'orateur du conseil législatif doit aussi être nommé par la couronne : c'est un autre pas rétrograde et un peu de patronage de plus pour le gouvernement. Nous avons tous entendu parler d'un discours prononcé dernièrement dans l'île du Prince-Edouard ou le Nouveau-Brunswick,—j'ai oublié lequel,—où l'on énumérait les avantages que l'on avait fait miroiter aux yeux des délégués, pendant qu'ils étaient ici, sous forme

de nominations en perspective, comme celles de juges de la cour d'appel, d'orateur du conseil législatif, et de gouverneurs locaux, comme étant l'une des raisons de l'unanimité qui a régné parmi les membres de la conférence."

Il faut que l'hon. député ait une bien pauvre idée de la nature humaine pour s'imaginer que des hommes publics, ayant d'aussi grands intérêts entre leurs mains et ayant leur honneur et celui de leur pays à sauvegarder et à maintenir intacts et purs aux yeux du monde entier, auraient consenti à trahir et à livrer leur pays pour l'amour d'une pauvre place, quand bien même cette place scrait cello de lieutenant-gouverneur ou de jugeen-chef. J'aime à groire que cette insinuation lui est échappee et qu'il regrette déjà de l'avoir laissée tomber de ses lèvres -Un autre point sur lequel l'hon. député d'Hochelaga s'est étendu, est la question de la milice et de la défense du pays. L'hon. député a déclaré à ce sujet qu'il ne comprenait pas comment l'union des provinces nous rendrait plus forts. L'expérience de l'hon. député d'Hochelaga et les enseignements de l'histoire auraient, cependant, dû lui apprendre qu'un peuple désuni et placé sur un vaste territoire est plus facile à subjuguer que quand il est uni sous un même gouvernement fort et respecté. Ceci m'amène à parler de cette observation de l'hon. député qui a déclaré que ce que nous aurions de mieux à faire pour éviter toutes difficultés avec nos voisins et empêcher les malheurs d'une guerro avec eux, serait de rester tranquilles, de nous croiser les bras. La chambre me permettra de citer à ce sujet les expressions mêmes de l'hon, député:

· Ce serait rien moins qu'une folie pour nous d'épuiser nos ressources par une dépense de quinze à vingt millions par année pour lever une armée de 30,000 à 50,000 hommes dans le but de résister à une invasion. Ce que le Canada a de mieux à faire, c'est d'être pisible, et de ne donner aucun prétexte de guerre à nos voisins. [Ecoutez!] Que l'opinion publique de co pays force la presse à cesser ses attaques contre le gouvernement des Etats-Unis, et ensuite si la guerro surgit entre l'Angleterre et les Etats, elle aura lieu sans qu'il y ait de notre faute, -et si nous avons à y prendre part, nous le ferons courageusement en aidant l'Angleterre dans la mesure de nos forces et de nos ressources; mais, en attendant, il est parfaitement inutile pour nous de lever ou d'entretenir aucune espèce d'armée permanente."

Je pense avec l'hon, député qu'on ne doit donnner aucun juste sujet de mécontentement à nos voisins et encore moins attaquer leurs frontières, et le gouvernement actuel a